



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Guéret, le 16/03/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### France Relance : la communauté de communes Pays Dunois et le Syndicat Est Creuse Développement lauréats du plan Avenir Montagnes

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a déployé 650 millions d'euros pour accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique. Il s'agit de donner aux territoires de montagne qui le souhaitent les moyens de s'adapter vers plus de résilience, de se tourner vers un tourisme quatre saisons, d'accélérer la transition écologique et énergétique des activités touristiques, d'expérimenter des solutions et services de mobilité durables, innovants et de proximité.

La Préfète de la Creuse félicite les deux lauréats creusois qui ont été retenus parmi les 28 projets de territoires du Massif Central :

- **La communauté de communes Pays Dunois** est lauréate du dispositif **Avenir Montagnes ingénierie** qui apporte un appui opérationnel et sur-mesure dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié (subvention de 60 000 euros par an pendant deux ans pour l'embauche d'un chef de projet dédié par l'ANCT, et offres de service d'ingénierie par la Banque des Territoires). Pays Dunois se donne ainsi les moyens de déployer un de ses axes stratégiques inscrits dans le cadre de leur CT2RTE (Contrat territorial de ruralité, relance et transition écologique) : augmenter le flux et la fidélisation des touristes, tout en permettant une redynamisation du territoire pour les résidents à l'année.
- **Le syndicat Est Creuse Développement** est lauréat du dispositif **Avenir Montagnes mobilité** qui soutient en ingénierie des projets durables et innovants de mobilités (subvention à hauteur de 50 % de leur projet, limité à 200 000 euros, et accompagnement technique réalisé par le CEREMA). L'objectif pour le syndicat est de structurer en coopération avec les acteurs locaux un projet autour de 3 piliers indispensables au territoire : la mobilité des salariés, la mobilité des entreprises et la mobilité des marchandises.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [victor.fleury@creuse.gouv.fr](mailto:victor.fleury@creuse.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



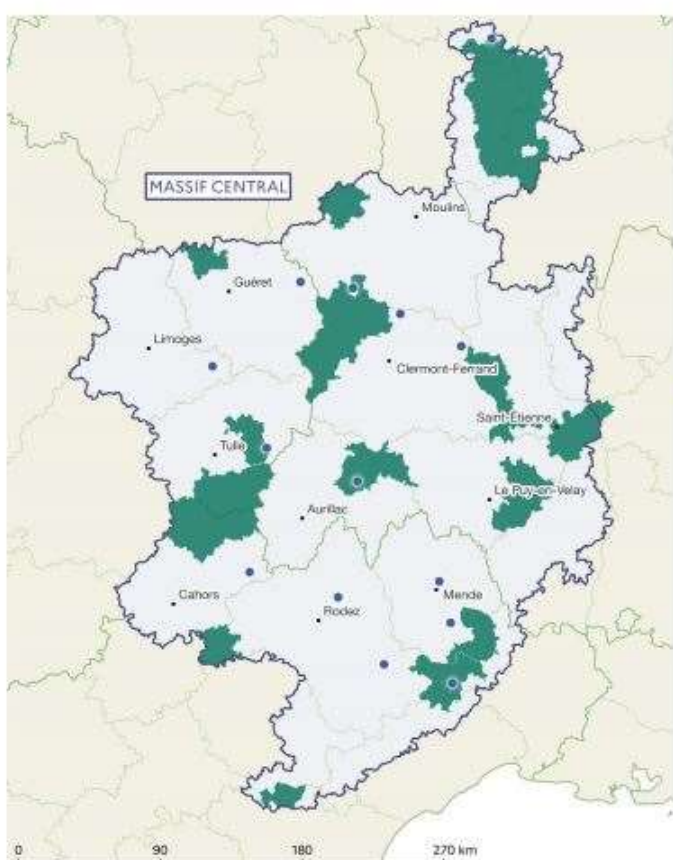
Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

Par ailleurs, 8 autres candidatures creusoises sont en cours d’instruction dans le cadre du dispositif **Avenir Montagnes investissement**, financés à part égales entre État et Région. Les projets présentés s’inscrivent dans la volonté de diversification de l’offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles, notamment en dynamisant certains hébergements du territoire.

**APPUI EN INGÉNIERIE**  
**3,68 M€** au printemps 2022  
pour **28 PROJETS DE TERRITOIRES**



Sources : ANCT 2012, Atout France 2022, IGN 2021 - Réalisation : ANCT pôle edt - Cartographie 02/03/2022

**■ AVENIR MONTAGNES  
INGÉNIERIE :**

**14 TERRITOIRES**  
de montagne accompagnés  
vers une offre touristique plus  
diversifiée et durable

**● AVENIR MONTAGNES  
MOBILITÉS :**

**14 TERRITOIRES**  
accompagnés sur la mobilité  
durable, innovante et de  
proximité en montagne